

## Atelier n°1 : Quelles priorités pour le « Lab'ÉcoCité » ?

### Animation :

L'atelier a été animé par Dominique RENAUDET, de la société Néoclide, membre du Groupement 360, AMO de la DGALN/DHUP/AD5 pour l'accompagnement et le renouvellement de la démarche ÉcoCité, avec l'appui de Marion DEMARQUET du Cerema Ile-de-France pour assurer la capitalisation et la restitution de l'atelier en séance plénière

### Personnes ressources :

- Jean Marie QUÉMÉNER (DGALN/DHUP/AD5 – chef de bureau)
- Philippe ANGOTTI (France Urbaine, Délégué adjoint)
- Gérard HÉGRON (IFSTTAR, coordinateur du PIN Ville)

## Objectifs

L'objectif de l'atelier était de partager sur les grands objectifs et les modalités du Lab'ÉcoCité et d'identifier les sujets pouvant être explorés au sein du Lab'ÉcoCité

## Programme

Introduction	5'	J-M Quéméner - DGALN
Présentation du travail préalable de présélection de thèmes émergents	10'	D. Renaudet
Opportunités de financements pour les villes du futur programme Horizon Europe	10'	G. Hégron
Point de vue de France Urbaine	5'	P. Angotti
Echanges avec la salle	60'	Tous

## Profil des participants

Sur la trentaine d'inscrits initialement, l'atelier a réuni finalement une vingtaine de participants dont plusieurs représentants d'ÉcoCités (Eurométropole de Strasbourg, Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire, Grenoble Alpes Métropole, Bordeaux Métropole, Clermont Auvergne Métropole).

## Introduction : Rappel de la méthodologie adoptée pour l'atelier

Après avoir présenté les différents intervenants, D. Renaudet a exposé à la vingtaine de participants présents le déroulé de l'atelier et ses enjeux. Cet atelier s'est ensuite déroulé en deux temps :

- un temps premier temps d'échanges au cours duquel les enjeux du Lab'ÉcoCité ont été rappelés en amont d'une présentation du dispositif Horizon Europe. Lors de ce premier temps les personnes ressources ont été amenées à enrichir les différentes présentations.
- suite à quoi un temps d'échange a été proposé à la salle.

Le but initial de cet atelier était de définir, pour les deux prochaines années, les sujets de travaux qui seraient portés par le Lab'ÉcoCité dans une logique de boîte à défis d'une part, et de proposer une ébauche des modalités de mise en œuvre des actions retenues (protocole, mobilisation et calendrier) d'autre part. A la demande des participants, cette séquence a finalement laissé la place à une discussion plus ouverte sur les finalités du Lab'ÉcoCité, au regard des attentes exprimées par les ÉcoCités :

## 1<sup>ère</sup> séquence : présentation des intervenants

### Présentation de la méthode Lab'ÉcoCité (J-M. QUÉMÉNER et Dominique RENAUDET)

Le Lab'ÉcoCité est un espace de réflexion qui propose une méthode de travail souple et agile dont l'objet est d'explorer les sujets émergents de la ville de demain. Cet outil a été pensé comme un lieu d'échanges et de réflexions au sein duquel l'Etat se positionne dans un rôle de facilitateur et d'animateur autour d'un ensemble de partenaires représentant l'écosystème des acteurs de la ville durable. Avec cet outil, l'Etat souhaite engager une démarche de type « bottom-up » dans laquelle les ÉcoCités jouent un rôle d'aiguillon. Avec le Lab'ÉcoCité, l'Etat a souhaité mettre en place une démarche « à la carte » (proposition des sujets par les ÉcoCités et mise en place d'un mode d'animation ad hoc pour chaque sujet).

Le Lab'ÉcoCité a vocation, et ce dès le départ, à engager des travaux en concertation entre les ÉcoCités et la DGALN sur des sujets d'intérêt commun. Ces travaux sont explorés, au sein de groupes de travail thématiques, dans une logique collaborative privilégiant l'échange de problématisation et de pratiques avec une participation active des ÉcoCités. Se faisant, la méthode de travail permet de valoriser,

capitaliser et diffuser les sujets émergents pour la ville de demain, au sein du réseau ÉcoCité et en dehors.

Pour la DHUP, il s'agit bien de rassembler sous une même ombrelle l'ensemble des démarches proposées par le label ÉcoCité ; cet outil vise également à pérenniser cette marque de fabrique qui se veut souple et dont l'ADN est de traiter des sujets émergents (la démarche IBA ou bien encore l'étude du standard de la Norme ISO 37101 sont des sujets qui ont par exemple été traités dans les GT du Lab'ÉcoCité). L'idée, ici, est de continuer à faire réseau en diffusant et capitalisant (ex. démarche IBA) et d'entretenir l'écosystème des partenaires et des réseaux de collectivités (volonté pour l'Etat d'avoir des relais directs avec les territoires pour proposer des solutions adaptées aux besoins). Par ailleurs, la DHUP a en tête de raccrocher les démarches portées par le réseau des ÉcoCités à celles proposées au sein du réseau ÉcoQuartier pour que les travaux du Lab'ÉcoCité bénéficient à un ensemble d'acteurs plus larges.

### **Présentation du travail préalable de présélection de thèmes émergents lors des 10 dernières années**

Dans cette perspective, la lecture des travaux produits lors des précédentes rencontres nationales EcoCité et Ville de demain a permis de faire remonter l'expression d'une cinquantaine de sujets à enjeux pour la Ville de demain. Un premier travail en amont de l'atelier a conduit à prioriser une quinzaine de sujets répondant aux grands défis de la ville durable : la résilience et l'adaptation au changement climatique, la transition énergétique, la participation citoyenne, la mobilité, l'urbanisme la préservation de la biodiversité et des sols, la cohésion et la solidarité des territoires et l'économie circulaire, le renouvellement urbain et enfin la fabrique de la Smart City, le numérique et l'innovation.

### **Opportunités de financements pour les villes du futur programme Horizon Europe (G. HÉGRON)**

Le PIN Ville est un lieu unique à l'interface de différents acteurs des mondes académiques, de l'entreprise, des villes et collectivités, des urbanistes et aménageurs et intervient de manière multi-scalaires (nationale et supranationale). Ce dispositif propose une mise en réseau d'acteurs variés pour lesquels il propose une veille des politiques publiques nationales et européennes ainsi qu'un accompagnement (incitation, valorisation, animation, facilitation) des acteurs de la Ville autour des programmes européens existants notamment et des politiques de financement multi-scalaire de manière plus générale. Son rôle à l'interface lui permet d'avoir un impact dans la conception des politiques publiques comme contributeur et/ou influenceur.

Après une présentation des différents programmes européens relatifs au financement et à la promotion de la Ville de Demain (Horizon 2020, URBACT, Urban Innovative Actions, Joint programming Initiative – « Urban Europe », LIFE, ESPON), un focus a été fait sur le programme « Horizon Europe ». Lancé en 2021, il prendra la suite du programme Horizon 2020. Ce programme se composera en différents clusters répondant aux différents défis sociétaux : « Climat, Energie et mobilité », « Alimentation, bio-Océanie, ressources naturelles, agriculture et environnement » et « Culture, créativité et société inclusive ».

Le but de ce programme est de mener des travaux de prospective et de recherche, de contribuer à l'élaboration des politiques européennes, et à l'information en matière de politiques et projets européens touchant de près ou de loin aux questions de ville durable. Pour cela, il s'agit de s'appuyer sur un réseau d'acteurs engagés pour relever les défis portés par les différents clusters : intelligence dans l'interface entre l'homme, la technique et l'environnement, la question de la « mobilité as a service », l'intégration des nouvelles mobilités, la nature en ville et ses services éco-systémiques, la protection des sols, la question de la gouvernance des données et de la souveraineté des villes en la matière, l'approche circulaire, les notions de patrimoine matériel et immatériel, la question de la culture partagée, la lutte contre les inégalités environnementales sociales et économiques par la mise en œuvre de moteurs humains et sociaux du changement.

### **Réaction de P. ANGOTTI à la présentation des thèmes émergents**

En complément des interventions précédentes, P. ANGIOTTI note une certaine convergence des problématiques présentées avec celles portées par France Urbaine, dont il rappelle les grands déterminants : l'enjeu de l'alliance des territoires via notamment les sujets de développement de l'économie circulaire, la question de l'alimentation, de la lutte contre l'artificialisation des sols, le phénomène de densification et de l'énergie. Il y ajoute la question de l'échange de matières grises (mécénat et ingénierie) entre les territoires denses et leurs territoires environnants. Pour lui, la ville durable est celle qui peut diffuser, dans un intérêt bien compris et souligne que cette notion de complémentarité reste encore à développer.

Pour P. ANGOTTI, le choix des sujets émergents doit également mieux prendre en compte l'aspect social des politiques publiques pour développer des villes inclusives. Des thèmes restent à creuser sur ce point dont notamment : la question des inégalités avec

l'accueil de nouvelles populations, la notion du vivre ensemble et de « concordance des temps » (optimisation des équipements et services publics). Cette question des inégalités doit également être rattachée à la notion de résilience des territoires face aux risques. Il est également intéressant de se pencher sur la méthode nécessaire à la fabrique de la ville durable (lien avec les différents acteurs locaux, avec les territoires connexes, et les questions de gestion et d'animation pour fabriquer la ville de demain). P. ANGOTTI insiste sur le développement d'une approche par les outils (documents de planification) et sur l'évaluation de l'utilité de ces outils pour infuser des nouvelles pratiques, dans un contexte de simplification de la hiérarchie des normes voulue par la loi ELAN (articulation des politiques d'aménagement avec les SCOT, les SRADDET, etc.).

## 2<sup>ème</sup> séquence : échanges avec la salle

### Questionnement de l'outil même : qu'est-ce que le Lab'ÉcoCité ?

Les questions de la méthode d'association au Lab'ÉcoCité et de définition des sujets de ces groupes de travail ont été posées. Dans ce cadre, une demande a été formulée pour aller vers plus d'horizontalité et plus de coproduction dans le choix des thèmes. L'importance de fédérer dans la hiérarchisation des problématiques à développer a également été rappelée par les participants.

F. Blasco (Montpellier) : « *Créer des GT, c'est sortir de l'entre-soi. Il serait intéressant de constituer des groupes hybrides (avec des habitants, des associations...) et permettre de nouvelles confrontations sur un thème précis* ».

T. Marx (Strasbourg) : « *Il existe une richesse de méthodes développées par le réseau, mais elles ne sont pas assez partagées. Par ailleurs, on ne sait pas comment rejoindre un groupe en cours de route. La question de l'information des ÉcoCités qui ne participent pas aux GT est primordiale pour faire réseau* ».

G. Hégron : « *Ne pourrait-on pas aussi imaginer un échange de bonnes pratiques en amont, au moment où le projet se construit (notions de villes phares et villes suiveuses) ?* »

L'absence d'état des lieux, de document cadre ou encore de guide issu des précédents travaux porté par le Lab'ÉcoCité a également été abordé. Comme signale Mme Founioux (Clermont), le nombre de participants aux GT étant limité (et leur sélection parfois floue), les participants sont en attentes de

documents de valorisation présentant des méthodes mais aussi des contacts pour qu'ils puissent s'approprier les thématiques dans un objectif de diffusion et de partage des travaux du réseau.

T. Marx (Strasbourg) : « *Dans la démarche ÉcoCité, nous avons soit coordonné, soit piloté des projets. Finalement, nous avons écrit des pages blanches, conçu des méthodes. On parle souvent du quoi mais très peu du comment. Dans notre quotidien, nous sommes appelés par d'autres territoires pour partager nos travaux. De même, d'autres territoires disposent d'autres compétences sur d'autres thématiques et l'on pourrait échanger. Il faut se poser la question de la répliquabilité des projets (à quel coût ? ce qui est réutilisable et comment ?). Il y a de réelles attentes pour le développement de la mise en relation de porteurs de projets qui font face à des problématiques communes.* »

F. Carayol (Bordeaux) : « *On essaime mais comment rapporter sur nos territoires ce qui s'est fait ailleurs : question de la répliquabilité, de la diffusion.* »

J-M. Quéméner a souhaité rebondir sur les questions posées concernant les modalités du Lab'ÉcoCité (sujet, livrables, modalités d'inscription dans le groupe) : le besoin de partage de bonnes pratiques et d'analyse de la répliquabilité opérationnelle de ces bonnes pratiques a bien été noté, tout comme le fait que l'explorateur ÉcoCité ne suffisait pas pour répondre aux besoins de partage et de diffusion.

### Sur les attentes des participants en termes de méthode :

Une question a été posée par J-M Quéméner sur la meilleure façon d'organiser les réunions des GT pour les territoires (présentiel, rencontres régionales, rencontres nationales, plateforme numérique ?). Les participants s'accordent sur le fait que c'est à ce niveau que l'Etat est attendu dans son rôle d'animateur et de facilitateur. Toutefois, il ressort des échanges, qu'il n'existe pas de solution unique, mais des dispositifs à adapter au sujet étudié. Tous les sujets ne seront pas à traiter de la même manière.

T. Marx (Strasbourg) : « *Une plateforme c'est bien, mais on a besoin d'avoir des échanges humains qui ne se limitent pas à des conférences. Il faudrait composer des groupes de 5 à 10 personnes et organiser des journées avec une/des visite(s) de terrain complétées par un temps d'échanges en atelier.* »

E. Catherin (Lyon) : « *Nous n'avons pas de vision de ce qui s'est travaillé dans le détail sur l'ensemble des thématiques abordées par le Lab'ÉcoCité par le passé,*

*mais sur le sujet de la rénovation énergétique, notre référent été ravi des échanges tenus au sein du Lab. Dans le cas d'un passage de relai entre deux référents, l'absence de support est un problème pour la continuité du portage des sujets et pour le réseau de manière général. Il est nécessaire de proposer des supports officiels. Ces rencontres sur des thématiques particulières lors desquelles on est peu nombreux permettent de travailler la répliquabilité, de faire réseau et d'offrir des temps de rencontre entre les échelons locaux et nationaux (approche des réglementation et proposition de cas pratiques) ».*

C. Besançon (Grenoble) : *« En organisant des réunions entre acteurs autour du projet ÉcoCité, on donne du sens à l'appartenance au réseau. On peut imaginer des choses simples en présentiel et visite sur site. »*

Le débat a fait ressortir une réelle attente de temps d'échanges en petits groupes sur des sujets techniques pointus mis en œuvre par les différentes ÉcoCités.

D. Renaudet rappelle la nécessité d'atterrir de manière concrète lorsque des sujets sont portés par le Lab'ÉcoCité et donc de conserver une agilité de travail avec un nombre réduit de territoires (agilité impossible à 30 territoires).

Concernant le partage de pratiques et de retours d'expérience, J-M Quéméner souligne l'implication nécessaire des territoires pour l'organisation de groupes de travail à effectif réduit proposant des visites de terrain. Il s'agirait donc de s'appuyer sur les 30 ÉcoCités en partant de leurs actions et de fédérer l'écosystème à l'échelle plus locale (à l'image de ce qui se fait Strasbourg sur la construction bois). Cette idée est approuvée par l'audience. Les participants insistent sur l'importance d'avoir au sein de ces groupes un représentant de l'Etat afin de pouvoir croiser les attentes nationales aux projets locaux dans une logique d'enrichissement mutuel des différents points de vue. L'un des participants regrette en effet le manque de synergies entre les actions portées sur une même ÉcoCité, ce qui pose la question centrale de la transversalité. *« Il y a une vraie question sur le décroisement du périmètre des sujets pour mettre autour de la table différents experts pour générer du projet décroisé ».*

J-M Quéméner : *« Il existe des modes d'animations spécifiques pour différents objectifs (diffusion connaissance, approfondir un sujet). On peut organiser la rencontre entre des questionnements territoriaux et des problématiques nationales car Ville de Demain doit répondre à des enjeux multi-scalaires. »*

P. Angotti : *« Ce qui se dessine rejoint ce qui se fait à France Urbaine : des réunions avec des experts proposant une base des échanges avec des élus et des techniciens et l'organisation de visite de terrain. Tout cela est possible. »*

### **Sur les sujets émergents à développer au sein des groupes de travail du Lab'ÉcoCité :**

J-M. Quéméner propose une reformulation des attendus du Lab'ÉcoCité sur la base des échanges avec la salle : le Lab'ÉcoCité se veut être une démarche fonctionnant sur la base de l'expression des besoins des acteurs, leur permettant d'entretenir des temps de réflexion sur les questions de la ville durable. La DHUP dispose ainsi de moyens pour organiser des événements de réflexion (lieu d'échange et AMO).

Pour rappel, ce mode de travail et d'échanges est également recherché dans le cadre de la démarche ÉcoQuartier pour laquelle les lauréats sont invités à se réunir dans des groupes de travail thématiques sur les sujets à enjeu

Parmi les sujets à enjeu pas suffisamment explicités dans la liste fournie en atelier, les thèmes suivants sont ressortis des échanges avec la salle :

- la stratégie publique de la donnée et l'encadrement et la mise en place de solutions numériques ;
- la question de la métropolisation de la péri-urbanité ;
- les retours d'expérience et le déploiement de solutions de construction bois ;
- la mobilité vélo et notamment la question du « free floating » ;
- la mutualisation des espaces de stationnements ;
- l'accueil des migrants ;
- la question du pass-national mobilité ;
- la question du stockage carbone dans le sol aussi doit être étudié de manière académique.

T. Marx (Strasbourg) : *« le Lab'ÉcoCité est-il fait pour défricher pour les nouveaux sujets ? Ou faire connaître ? Idéalement, le Lab'ÉcoCité devrait être là pour traiter des sujets qui ne sont pas traités à la base. »*

C. Fournioux (Clermont) : *« le Lab'ÉcoCité est un espace à part qui doit permettre de traiter les choses de manières différentes. »*

## Synthèse et enjeux

L'atelier et la nature des échanges n'ont pas permis de faire émerger de manière claire et problématisée des sujets et un programme de travail qui pourraient être traités par le Lab'ÉcoCité. Cela montre la difficulté à converger compte tenu de la diversité et de l'ampleur des enjeux qui se posent encore aux acteurs de la Ville durable, mais aussi de la variété des représentants des territoires et de la formulation leurs attentes.

Les échanges ont par contre souligné la nécessité de préciser collectivement les attendus et modalités du Lab'ÉcoCité, notamment ses instances et modes d'animation.

Cela passe par l'élaboration d'une charte du Lab'ÉcoCité co-construite avec les ÉcoCités. Cette charte abordera les modalités d'association des

territoires aux groupes de travail, les modalités d'émergence des sujets portés par le Lab (sollicitation par le réseau d'acteurs, implication des ÉcoCités) et la méthode développée pour traiter ces sujets (accompagnement de l'Etat au niveau de l'échelle de traitement) ainsi que leur valorisation pour le réseau. La DHUP proposera une première version de cette charte d'ici la fin de l'année.

Au-delà de cette charte, l'Etat va travailler sur le dimensionnement d'une « offre de service » pour la mise en œuvre du Lab'ÉcoCité. Une fois la charte stabilisée, il s'agira également de solliciter de nouveau le réseau pour faire remonter les besoins et mobiliser les ÉcoCités prêtes à s'engager dans un ou plusieurs sujets (Une ÉcoCité au minimum pour lancer un sujet).